

Enquêter sur la grand-parentalité en France

Martine Segalen

Volume 24, numéro 3, 2000

Nouvelles parentés en Occident

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/015672ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/015672ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département d'anthropologie de l'Université Laval

ISSN

0702-8997 (imprimé)

1703-7921 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Segalen, M. (2000). Enquêter sur la grand-parentalité en France. *Anthropologie et Sociétés*, 24(3), 75–91. <https://doi.org/10.7202/015672ar>

Résumé de l'article

RÉSUMÉ

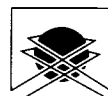
Enquêter sur la grand-parentalité en France

Après plusieurs décennies de travaux consacrés à la famille nucléaire, les observateurs de la société d'aujourd'hui relèvent le rôle nouveau des liens inter-générationnels. Cependant, ceux-ci étaient plus souvent étudiés du point de vue des jeunes que des vieux. L'article se centre sur les grands-parents. « grands oubliés » de la parenté contemporaine. À partir d'une enquête qui combine des données statistiques à des entretiens qualitatifs menés selon les méthodes et les questionnements de l'anthropologie, l'article fait voir les nouvelles formes de la grand-parentalité, alors que les nouveaux grands-parents n'endossent plus les habits de la vieillesse qui étaient les leurs autrefois. La densité des relations, mesurée, n'a jamais été aussi importante par le passé; de nouvelles normes s'instaurent pour régler la bonne distance. L'enquête porte aussi sur les conflits et les tensions, et s'intéresse particulièrement aux formes nouvelles de dénomination. Ce travail veut par ailleurs ouvrir des pistes de réflexion sur l'enquête contemporaine de parenté.

Mots-clés : Segalen, générations, grands-parents, dénomination, France

ENQUÊTER SUR LA GRAND-PARENTALITÉ EN FRANCE

Martine Segalen



Introduction

C'est par un détour étonnant de l'histoire de la recherche que resurgit un intérêt marqué pour la parenté à l'aube du XXI^e siècle. Dans le domaine de la sociologie de la famille, depuis les années 1880, on a pourtant fait comme si seul le couple existait et on a considéré que l'étude des liens entre apparentés était périphérique (Goody 1994 ; Strathern 1992). Les grandes théories concernant la famille, qu'il s'agisse de celles de sociologues comme Émile Durkheim, de psychosociologues comme Talcott Parsons ou d'historiens comme Lawrence Stone et Philippe Ariès, ont cru démontrer que la modernité en matière familiale se mesurait à l'aune de l'émergence du couple, et de la vie privée, et de plus en plus de l'individu.

L'institution familiale est toutefois traversée aujourd'hui par des contradictions : les discontinuités conjugales se conjuguent aux continuités des lignées. La montée de l'individualisme, le reflux des normes, les libertés de choix s'arrêtent aux bornes des générations. Démentant les propos des historiens et sociologues qui viennent d'être cités, la modernité de la société ne se caractérise pas par un couple stable coupé de ses liens familiaux, mais bien au contraire par un couple instable adossé à des formes de continuités renouvelées.

Si depuis une trentaine d'années, on redécouvre l'importance des générations, les travaux se placent plutôt du côté des effets de ces relations sur les jeunes (Pitrou 1978 ; Roussel 1976 ; Segalen 1995), et les grands-parents sont les « grands oubliés » de la parenté (Cherlin et Furstenberg 1992). Le sujet semble pourtant important parce qu'il traite de la question des générations sous un triple aspect : en tant que positions généalogiques, en tant qu'âge du cycle de la vie individuelle, et en tant que générations historiques ayant expérimenté des contextes sociaux, économiques, culturels bien spécifiques. Dans ces conditions, le croisement des regards historiques, sociologiques et anthropologiques s'impose.

La redécouverte des grands-parents doit beaucoup à l'allongement de la vie — qui fait covivre plusieurs générations, trois ou quatre —, mais aussi aux recompositions familiales qui imposent de réfléchir au poids respectif des liens familiaux créés par le sang en regard des liens sociaux créés par le contact quotidien. Ce sont aussi de nouveaux personnages sociaux, détachés de l'image

classique du vieillard, et dont l'importance s'affirme avec les difficultés des jeunes couples et l'instabilité conjugale.

L'article présente ici quelques résultats d'une enquête portant sur la grand-parentalité en France, dont on veut montrer les formes et les normes nouvelles (Attias-Donfut et Segalen 1998) ; il ne fait qu'ouvrir quelques pistes de réflexion au regard d'un sujet très riche dont on est loin d'avoir fait le tour (ne serait-ce qu'en étudiant par exemple les arrière-grands-parents). L'étude a été conduite dans le cadre d'une enquête plus vaste portant sur les relations intergénérationnelles, associant une enquête statistique à une enquête qualitative menée selon les méthodes et les questionnements de l'anthropologie. Après avoir présenté le contexte de l'enquête et les caractéristiques du « terrain », l'article s'attachera à préciser les nouvelles facettes du statut de grand-parent, telles qu'elles s'expriment dans les liens mais aussi les formes d'appellation. Il veut aussi être une contribution aux problèmes posés par l'étude de la parenté aujourd'hui.

Une enquête portant sur trois générations

Une enquête quantitative a été lancée en France en 1992 auprès de familles comportant trois générations. Celle-ci recensait de façon assez complète les différents types d'échanges et leur fréquence : contacts quotidiens ou occasionnels, loisirs et vacances en commun, multiples formes d'entraide, concernant l'habitat (cohabitation, aide à l'acquisition ou à la location du logement), dons et prêts d'argent, transmissions patrimoniales, aides économiques en nature, services domestiques, soins de santé aux personnes âgées, gardes de petits-enfants, aides à caractère social, pour les études, la vie professionnelle, les démarches administratives, etc.

Cette enquête a été réalisée par questionnaires auprès de familles dans lesquelles trois générations adultes pouvaient être interrogées. L'échantillon se composait d'environ 2 000 lignées de trois générations, reconstituées à partir de la génération intermédiaire, celle des personnes âgées de 49 à 53 ans¹. Les questionnaires étaient passés au domicile de l'enquêté ; ils comportaient des questions factuelles relatives aux champs examinés, mais aussi une description des membres de la parentèle.

L'exploitation globale des données n'en a pas épuisé la richesse (Attias-Donfut 1995), et il est apparu que l'on pouvait cerner statistiquement les relations grand-parentales, tout en se saisissant d'une opportunité relativement unique,

1. Cette enquête conduite sous la direction de Claudine Attias-Donfut avec Sylvie Renaut et Alain Rozenkier de la CNAV (Caisse nationale d'assurance vieillesse), avec le concours de l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques) a bénéficié du soutien financier de la CNAF (Caisse nationale des allocations familiales), de la CNAM (Caisse nationale de l'assurance maladie), de la MSA (Mutualité sociale agricole), de l'ARRCO (Association des régimes de retraite complémentaires), de l'AGIRC (Association générale des institutions de retraites des cadres), de l'IRCANTEC (Institution de retraite complémentaire des agents non titulaires de l'État et des collectivités publiques) et la Caisse des Mines. Les premiers résultats ont été publiés dans Attias-Donfut (1995).

celle de pouvoir contraster la nature et le contenu de ces liens à chaque génération. Mais il fallait observer de plus près le contenu de ces relations, et sur cette base a été greffée une vague d'enquêtes qualitatives auprès d'un sous-échantillon de lignées à trois générations (30), ce qui représente environ 90 entretiens ouverts.

Ceux-ci portaient sur la nature des liens affectifs, la mémoire, les temps et les lieux d'échange, l'esprit de famille, les conflits, la transmission, mais aussi la mobilité sociale et les opinions à l'égard des aides publiques. Ils ont été conduits à Paris et en région parisienne, Aquitaine, Bretagne, Lorraine, Lyonnais, Poitou, Sud-Ouest toulousain². Les familles habitant ces régions ont été sélectionnées de façon à représenter des couches sociales différentes. Cependant les contraintes de terrain, comme toujours, ont refait surface : il fallait retrouver les familles enquêtées cinq années auparavant ; s'assurer que les trois générations étaient toujours vivantes ; que les familles acceptaient à nouveau l'enquête. Pour ces raisons, les familles de la classe moyenne sont sur-représentées, au niveau de la génération du milieu, par rapport aux familles ouvrières qui sont, elles, sur-représentées au niveau de la génération aînée. Nous nous sommes seulement efforcées de différencier les régions, les sexes des « pivots » enquêtés. En cours d'enquête nous avons effectué un redressement du choix des lignées à enquêter, dans la mesure du possible, afin d'inclure de plus nombreuses familles ouvrières. Ainsi sans être représentatif, le matériau est significatif de la variété des catégories sociales de la France. Dans l'ensemble, nos lignées illustrent bien le mouvement de mobilité ascendante qui a marqué la société française entre 1930 et 1980.

Enfin, dans une démarche nettement plus anthropologique, nous avons étudié les questions de dénominations et inventions langagières qui caractérisent ces relations contemporaines. Nous avons aussi pris part à des groupes de grands-parents qui s'associent pour discuter ensemble de leurs problèmes. De plus, le caractère intime de nos entretiens, fondés d'abord sur le commentaire de généalogies, le fait de pouvoir discuter avec plusieurs membres du même réseau de parenté, voire de participer — même de façon éphémère — à des moments de leur vie familiale, ont enrichi notre analyse statistique comme celle des discours que nous avons recueillis.

Le « terrain » de l'enquête qualitative

L'entrée sur le terrain est toujours difficile pour l'ethnologue : quel terrain choisir, comment contacter les habitants, comment finir par rentrer dans leur intimité ? Autant de questions que des travaux récents viennent d'expliciter en passant au peigne fin les écrits classiques des ethnologues (Copans 1998 ; Sanjek 1990). Aucune étude ethnologique ne saurait aujourd'hui faire l'économie de la présentation des conditions de recueil des données. Et d'abord quel espace choisir ? Quelle unité pertinente retenir ? Dans notre modernité, existe-t-il une bonne raison de se centrer sur tel espace rural ou urbain compte tenu de la dispersion spatiale des familles ?

2. Les entretiens ont été réalisés par Martine Segalen et Marie-Pierre Fraschini, Evelyne Ribert et Virginie Serrate.

L'enquête qualitative étant dépendante de l'enquête quantitative, le cadrage était fourni d'avance. Il fallait retrouver quelques-uns des enquêtés qui eux-mêmes avaient été choisis selon les critères statistiques de l'INSEE. Certaines de nos lignées continuent d'habiter dans un espace régional circonscrit ; d'autres sont éclatées sur la région ou encore le territoire. Nous perdons ainsi le contexte « local » d'inscription, encore que dans certains entretiens, il soit fait référence à « ici c'est un petit village, le poids du qu'en dira-t-on compte ». En fait, il n'est apparu aucune « culture » régionale de la parenté, comme nous en faisons l'hypothèse, c'est-à-dire que les relations inter-générationnelles en Bretagne ne se différencient en rien de ce qu'on a pu voir dans le Lyonnais ou le Sud-Ouest toulousain. Cela est une des conclusions de l'enquête qui confirme l'effacement des différences locales. Si, dans certains cas, les jeunes enquêtés mentionnent une forme de choc des cultures familiales au moment où se forme leur couple, se référant à des façons d'être en famille différentes dans les deux lignées, qui relèvent de traits culturels (mariage d'une Lorraine et d'un fils d'Italiens, d'un Lorrain avec une femme originaire de Montélimar) ; celui-ci est à associer la plupart du temps à la différence des destins sociaux des deux lignées.

Le terrain n'étant donc pas localisé, il est impossible de relier les histoires de ces familles les unes aux autres, comme on le fait en milieu relativement clos (communauté villageoise ou ethnique, quartier). Pas plus ne peut-on les intégrer dans l'histoire de la société locale ; en fait, c'est là un contresens, car la plupart de nos lignées sont partie prenante d'un mouvement global, celui de la migration, de la mobilité sociale et géographique.

Prenons le cas de la famille T.-S.-H. Trois générations qui vivent à la Porte de Bagnolet ; Lucien, le père, 80 ans passés, fils « naturel » — comme on disait alors —, originaire du Cher, a bourlingué dès l'âge de 12 ans ; il a fait plusieurs métiers et finalement passé 30 ans comme ouvrier à la SNECMA³ : le voilà parisien. Un seul enfant, une fille, qui fait de bonnes études ; elle a 55 ans, et est secrétaire médicale ; avec son époux, ouvrier de la joaillerie en préretraite, elle a acquis une résidence secondaire dans la région d'origine de son père où elle a été élevée par sa grand-mère ; sa fille, qui réside dans un HLM tout proche, mère de deux jeunes enfants, est aussi secrétaire, mais au chômage ; elle est mariée à un chauffeur de la mairie, employé municipal ; le frère de cette dernière n'a pas fait d'études, il avait trouvé un emploi à Toulouse, où à la suite d'une liaison, il est devenu père d'une petite fille, mais il a quitté et sa compagne et la ville pour retrouver Paris et le soutien familial dans sa quête d'un emploi stable.

Dans cette lignée sont concentrés nombre de paramètres caractéristiques des évolutions de la société française : la mobilité sociale ascendante de la génération pivot, l'incertitude concernant le devenir des jeunes, la migration vers Paris, le retour dans la région d'origine, l'intensité des échanges de services entre les générations.

Chaque enquête, à l'instar de celle-ci, est l'histoire d'une trajectoire familiale, qui illustre les grands mouvements sociaux caractéristiques de la société française

3. La SNECMA est la Société nationale d'études et de construction de matériel aéronautique.

entre 1930 et 1990. On peut considérer que le terrain se situe à un double niveau, d'abord à celui de l'unité minimale de chaque lignée, puis dans la confrontation des destins sociaux des trente lignées.

Entrer dans la vie privée⁴

Munies des listes des lignées qui avaient répondu à l'enquête quantitative, les enquêtrices ont entrepris de contacter quelques-unes d'entre elles. Le déchet est important : les décès, les déménagements ont fait que pratiquement toutes les personnes qu'il était possible de joindre l'ont été. Prévenues par une lettre, les familles recevaient un appel téléphonique qui situait la nouvelle enquête sous le couvert de la CNAV⁵ — organisme qui confère à la fois une légitimité tout en suscitant une certaine méfiance. Le protocole adopté a consisté à contacter la génération « pivot » qui renvoyait alors sur les « vieux » et les « jeunes », quitte d'ailleurs à effectuer les entretiens à l'autre bout de la région ou de la France. Mais parfois l'entretien avait lieu au domicile d'un autre membre de la famille, soit à l'occasion d'un déplacement pour les vacances ou comme forme de contrôle de la parole des vieux par leurs enfants adultes.

Une des contraintes de l'enquête imposait également le choix du sexe de l'enquêté. Dans l'enquête quantitative, c'étaient M. Y ou Mme X qui avaient été interrogés, et il fallait en faire de même pour l'enquête qualitative. En effet, il était prévu de faire commenter certaines réponses aux questions d'opinion formulées dans le questionnaire (par exemple le sentiment sur les événements historiques nationaux ou internationaux qui avaient pu les marquer). Dans environ 20% des cas, ce ne fut strictement pas possible. Soit qu'une vieille mère habite alors chez sa fille et parle sous son contrôle (ou que cette dernière réponde à sa place), soit que mari et femme répondent ensemble (parfois de façon contradictoire ou concurrente). Là encore, nous étions liées par les principaux choix de l'enquête quantitative. Le principe de la boule de neige familiale jouait et, dans tous les cas, lorsqu'un membre de la famille avait accepté l'entretien, les autres s'y prêtaient aussi.

Inspirée d'une sensibilité ethnologique, consigne était donnée à l'enquêtrice de décrire les lieux de l'entretien, la pièce, l'immeuble, puis d'assortir la transcription de l'entretien de remarques concernant la façon dont celui-ci s'était passé — parfois au forceps face à des hommes pressés, fermés, ou peu intéressés par les questions posées ou au contraire d'une durée interminable (certains jusqu'à quatre heures). Le ton employé, l'aspect physique de l'enquêté, la façon dont il était vêtu étaient aussi décrits précisément, fournissant une sorte de sociographie spontanée de l'individu. Enfin, était relatée l'après-interview, le repas ou le café offert, les occasions de bavardages lorsque les enquêtés avaient l'obligeance de raccompagner l'enquêtrice auprès de sa gare de destination. Pour chaque lignée, le

4. L'auteur de ces lignes est bien consciente qu'il n'y a rien d'exceptionnel dans les conditions d'enquête qui sont exposées, mais les pense utiles néanmoins pour contextualiser l'enquête de parenté dans les sociétés actuelles.

5. La Caisse Nationale d'assurance-vieillesse collecte et redistribue les retraites du secteur public.

contexte familial est ainsi bien rendu, et l'on pouvait observer les signes évidents de différenciation sociale entre les générations.

Une fois pris le rendez-vous, l'entrée en matière se faisait avec l'outil généalogique. Celui-ci faisait merveille. Chaque enquêtrice avait en effet pour consigne de préparer la rencontre en esquissant la généalogie à l'aide des indications fournies dans les trois réponses au premier questionnaire, déjà fort riches. Une première étape de l'entretien consistait à compléter cet arbre avec les noms, prénoms, professions et destins des membres de la parentèle — ce qui, de fait, engageait naturellement le questionnement sur la nature, la fréquence des relations.

Chaque fois que possible étaient notées des attitudes qui en disaient autant que des mots. Celles-ci étaient évidentes, lorsqu'il fallait faire passer un entretien à une femme de 50 ans tenant sur ses genoux sa petite-fille qui ne cessait de babiller au cours de la conversation. Des parents sont là, enfants, petits-enfants dont la présence est un indice et un indicateur de la nature des liens familiaux. L'entretien terminé, lorsque l'enquêtrice est raccompagnée à la porte, celle-ci peut parfois observer des gestes riches de sens : le linge à propos duquel l'enquêtée a demandé la permission de repassage pendant l'entretien est déposé chez sa fille ; on vous fait admirer la chambre du fils parti et retapissée pour accueillir ses petits-enfants ; on observe que la mère de l'enquêtée (jeune mère) vient apporter une soupe préparée pour le bébé, etc. Des objets viennent ancrer dans le concret l'essentiel du matériau recueilli : l'enquêtée montre des photos, le petit carnet sur lequel elle consigne les dates de naissance de sa descendance (cas d'une femme ayant eu douze enfants), une généalogie déjà réalisée. Montrer ces témoignages concrets souligne le souci des enquêtés de « répondre le plus exactement possible » aux questions, comme s'il y avait une « bonne et juste » réponse à faire. Mais il vrai que lorsqu'on « parle famille » pour reprendre l'expression utilisée dans un des travaux pionniers de l'anthropologie de la parenté (Jolas *et al.* 1970), ce qui est vécu comme une imprécision ou une erreur n'est pas acceptable. Chaque enquêté tient à donner les dates, les prénoms exacts. Et pourtant on sait bien que les trous de mémoire ou les hésitations, les silences sont aussi significatifs du point de vue de notre projet. Car il n'y a pas de vérité du récit d'une relation familiale. Les biais, si tant est que l'on peut les cerner, servent même l'analyse.

De « nouveaux » grands-parents

C'est au sein de ce matériau riche et divers que nous avons puisé pour conduire notre enquête sur les grands-parents. Celui-ci a d'abord été mis en perspective avec les idées sur la grand-parentalité dans le cours de l'histoire européenne, comme les résultats de travaux portant sur les sociétés étudiées par les ethnologues qui ont montré l'importance des relations alternes, notamment dans les sociétés lignagères.

Qu'est-ce qui caractérise la génération des 45-52 ans qui arrive, dans les années 1998, à l'âge de la grand-parentalité ? Génération qui est celle des soixante-huitards, elle a connu des changements dans l'ordre de la société (économiques, culturels, familiaux) considérables. Aujourd'hui, ses parents, âgés de 75 ans et plus,

jouissent de retraites de niveau raisonnable, et pour la première fois dans l'histoire, ne sont plus à la charge de leurs enfants. L'État providence est passé par là et explique les changements relationnels marqués par l'autonomie des générations. Ainsi, même si l'usage du terme « nouveau » est souvent galvaudé, force est de constater qu'il est ici pertinent. La grand-parentalité, telle qu'elle est vécue aujourd'hui, est assez différente de ce qu'elle était pour les générations antérieures.

Tant les entretiens que les données chiffrées concernant les rencontres ou les aides soulignent d'abord ce fait massif, l'extrême investissement des grands-parents — même et surtout parce qu'ils sont encore jeunes, dynamiques et dotés d'une retraite confortable. Ainsi l'idée qu'autrefois, les grands-parents gardaient plus qu'aujourd'hui leurs petits-enfants appartient comme tant d'autres au registre des représentations. Dans les générations antérieures, deux modèles semblaient prévaloir : soit les grands-parents élevaient complètement leurs petits-enfants qui leur étaient confiés, soit les relations étaient distantes avec des personnes qui semblaient vieilles et généraient des attitudes de respect.

Au contraire, aujourd'hui, les grands-parents n'apparaissent plus sous la figure du vieillard, habitée par l'arrière-grand-parent. Ils sont dynamiques et capables d'entraîner leurs petits enfants sur les pistes de ski ou les rollers. Les jeunes parents confient volontiers leurs enfants à leurs propres parents parce qu'ils partagent les mêmes idées. La coupure entre les valeurs et les attitudes se situe entre les 50-75 ans et non entre les 25-50 ans.

Si les jeunes grands-parents, d'ailleurs à la demande de leurs enfants, s'engagent tant dans la garde des petits-enfants, en dehors du plaisir qu'ils en tirent, c'est aussi pour aider leurs enfants jeunes adultes à s'installer dans la vie, et soutenir notamment l'engagement professionnel des jeunes femmes. En effet, les Trente Glorieuses en France ont surtout profité à cette génération pivot, tandis que les 25-30 ans d'aujourd'hui connaissent des difficultés pour entrer sur le marché de l'emploi.

Notre enquête s'intéresse ensuite au second âge de la grand-parentalité, lorsque les grands-parents entrent dans le quatrième âge et que leurs petits-enfants deviennent adolescents. C'est souvent le moment des crises de la vie, des divorces, et les grands-parents continuent d'avoir un engagement très important. Notre enquête montre les effets du divorce qui touche d'ailleurs aussi bien les grands-parents que les parents. Le divorce renforce la relation entre les jeunes parents divorcés (surtout les jeunes femmes) et leurs propres parents au début du divorce. Ensuite, sur le long terme, la relation est moins forte que lorsqu'il n'y a pas divorce. Par ailleurs les parentèles se compliquent du fait des recompositions familiales. Les analyses sur ces cas de ruptures de liens amènent à discuter les problèmes, centraux dans le débat anthropologique, de la nature des liens de filiation tendus entre le biologique (petits-enfants de son sang), ou social (petits-enfants du nouveau conjoint, enfants de la compagne du fils ou du compagnon de la fille). L'importance du lien familial inter-générationnel est ainsi révélée dans les sociétés modernes.

L'étude de la grand-parenté contemporaine s'inscrit aussi dans la réflexion sur la flexibilité des liens de parenté. Être grand-parent, occuper son rôle fournit

une formidable assise à l'identité des individus, mais les nouveaux grands-parents ne sont pas toujours les réparateurs du lien familial, ils peuvent aussi participer de la crise de ce lien et du processus de désaffiliation. Dans les structures de parenté modernes, les grands-parents ont donc conquis une place et une visibilité nouvelles.

Tensions inter-générationnelles

Comme toutes les relations familiales, les relations inter-générationnelles sont tissées de conflits et le choc des cultures familiales se manifeste nettement à travers la préférence exprimée par les petits-enfants pour une lignée ou à l'inverse celle des grands-parents pour tel ou tel petit-enfant. Si ces conflits s'expliquent parfois par des causes psychologiques — tel le caractère acariâtre d'un grand-père — les causes sociologiques sont aussi évidentes, lorsque deux modes d'être en famille s'opposent.

La relation grand-parentale est l'objet de divers types de conflits et de tensions, qui se recoupent bien souvent. On peut en identifier trois motifs : l'éducation, le problème de la bonne distance, et la rivalité entre les deux branches.

Notre enquête quantitative a montré que les principales divergences entre grands-parents et parents concernent l'éducation des petits-enfants : 32 % des grands-parents expriment un désaccord avec l'éducation donnée au petit-enfant (surtout au foyer de leur fils et belle-fille). Ces divergences sont sans doute encore plus largement répandues, de façon plus ou moins prononcée, comme en témoignent les interviews. La mauvaise relation entre mère et fille à propos du petit-enfant prolonge souvent une relation conflictuelle de l'adolescence.

Si certains jeunes parents se plaignent de ce que leurs parents, trop impliqués dans leur activité professionnelle, ne les aident pas assez, d'autres au contraire trouvent qu'ils en font trop et, vont alors dresser des barrières pour préserver leur autonomie de parent.

Marquer ses distances, tel est le souci de la jeune génération, comme l'illustre très bien le cas de la famille F. Au cours de sa vie active, le père avait délaissé sa fille unique pour s'occuper de son entreprise ; maintenant qu'il est à la retraite, il dit lui-même qu'il se « rattrape » sur ses petits-enfants. Sa fille Patricia se défend contre l'envahissement de son père, de ses tantes — de vieilles célibataires — et de sa grand-mère : les petits-enfants deviennent alors un enjeu dans la relation inter-générationnelle.

Des tensions peuvent naître aussi du fait de la différence des styles familiaux. À la naissance du petit-enfant, les grands-parents paternels et maternels peuvent se trouver dans des situations très différentes quant au nombre respectif de petits-enfants, quant à leur âge, et quant à leurs façons de faire. On sait que les liens sont généralement moins proches dans la lignée paternelle que dans la lignée maternelle ; les tensions peuvent être vives, conduire à des surenchères qui ne sont pas nécessairement profitables aux enfants. Aigreur ou amertume peuvent être ressenties dans la lignée qui se sent lésée par rapport à l'autre. Jacqueline, 55 ans, s'occupe quotidiennement de Stéphane, le fils de sa fille, sans se demander

comment réagissent les grands-parents paternels : mais elle est très attristée de ne pouvoir voir plus souvent le bébé de son fils, qui vit dans une autre ville, et qui est pris en charge par la mère de sa belle-fille!

Les acteurs de ces conflits sont le plus souvent la belle-mère et la belle-fille, car c'est entre elles que circulent les enfants, comme l'a montré Lemarchant (1999).

Un rôle normé ? Ce qu'en disent les termes d'appellation

L'enquête fait aussi ressortir les diverses attitudes grand-parentales, entre statut simplement occupé et engagement dans le rôle. À ce sujet, notre enquête sur la dénomination est très éclairante.

Aujourd'hui, arrière-grands-parents et grands-parents se font concurrence pour la place de l'ancêtre, et on ne peut détrôner celle qui fut une mamie pendant 30 ans en la privant d'un nom qui fait figure de titre alors qu'elle approche des rives de l'au-delà. C'est pourtant le choix que font certaines sociétés qui renomment les individus à chacune des étapes du cycle de leur existence (par exemple en Indonésie). Notre société a décidé de faire autrement, non seulement pour faire place à ces nouveaux grands-parents qui viennent en quelque sorte s'infiltrer dans la chaîne générationnelle, mais aussi pour marquer leur individualité et le côté unique de leur relation avec leurs petits-enfants. Émile Benveniste, dans son *Vocabulaire des institutions européennes*, le dit bien à propos du changement dans les termes de parenté qui ont désigné le frère dans les vieilles langues de l'Europe : « lorsqu'une culture se transforme, elle emploie des termes nouveaux pour suppléer les termes traditionnels quand ceux-ci se trouvent chargés de valeurs spécifiques » (1969 : 221). Et c'est bien cela dont nous sommes les témoins depuis une vingtaine d'années : s'inventent de nouveaux termes pour nommer les grands-parents, qui sont autant de signes de nouvelles relations sociales, comme aurait pu le dire Lévi-Strauss (1962) soulignant l'importance de la dénomination. Ce qu'il y a dans un nom, la façon de nommer nous en disent long sur l'identité des individus, la façon dont ils sont rattachés à un groupe familial ou social.

Une fois l'émotion de l'annonce de la venue d'un premier petit-enfant surmontée, la nouvelle suscite d'emblée une question auprès d'un couple qui se sent encore jeune : « comment va-t-il ou va-t-elle m'appeler ? ». Situation assez inédite dans nos sociétés que d'avoir à s'inventer un nouveau nom en cours de vie qui remodelera votre identité (ou une partie d'entre elle) pour le reste de vos jours.

Deux formules semblent prévaloir, encore que les mécanismes de dation du nom ne soient probablement pas si distincts, cette nouvelle dénomination étant toujours racontée sur le ton de l'enchantement liée à la venue d'un bébé dans la famille⁶. Soit ce sont les futurs aïeux, soit ce sont les petits-enfants qui choisissent.

6. Ces réflexions sont tirées d'une double source : les enquêtes conduites par les élèves de maîtrise de l'Université de Paris X au cours de l'année 1996 et les réponses à un courrier des lecteurs du magazine *Pleine Vie* (mai 1999) dans lequel une jeune future grand-mère s'interrogeait sur le nom dont elle devrait se faire appeler.

Des grands-mères, des grands-pères racontent donc avoir choisi tel ou tel nom, après mûre réflexion ; cependant ce choix n'est pas si individuel qu'il y paraît : le nom est forcément le fruit d'un consensus familial, mûrement réfléchi, surtout lorsqu'il y a abondance d'aïeux — et il faut que ce nom soit accepté par toute la parenté proche.

J'ai eu un petit problème il y a quatre ans lorsque une première petite-fille est arrivée. D'autant qu'elle arrivait dans une famille dont les grands-parents étaient séparés et dont certains avaient refait leur vie. J'ai pensé qu'à force de Papy-Mamie, Pépé-Mémé, elle ne saurait plus qui est qui. J'ai donc cherché à faire différent. Je n'ai pas trouvé grand-chose. Il a donc été décidé qu'elle m'appellerait « Mounette ». Ça ne fait pas du tout vieux comme je le pensais et tout le monde même me dit que c'est original.

Souvent ce sont les premiers enfants qui mettent au monde des enfants qui cherchent et proposent un nom pour les nouveaux grands-parents. Mathilde G., née en 1932, et son mari, ébéniste à la retraite dans la région parisienne, ont deux enfants, quatre petits-enfants ; elle explique, faisant ressurgir le principe des générations alternes :

Pour tous, on est Papi et Mamie... c'est Dominique [leur fille aînée] qui a choisi. Quand la première est née, elle a choisi Mamie parce que ma mère vivait toujours et elle l'appelait Mémère. Donc pour faire la différence, elle a repris comment moi, j'appelais ma grand-mère. Et puis c'est resté. Voilà.

Si l'entourage — parents, grands-parents — propose, dans les paroles qu'ils adressent à l'enfant : « fais un sourire à Pépé ! », c'est aussi l'enfant qui réagit, déforme dans son babil les termes proposés.

Quand notre premier petit-enfant est venu, nous avons opté pour l'appellation de grand-mère et grand-père. L'enfant en grandissant et commençant à parler n'arrivait pas à prononcer ; il a dit Mimi et pour mon mari, « grand-père » est devenu « Apé ». D'autres petits-enfants sont venus ensuite et nous sommes restés Mimi et Apé. Je connais beaucoup de grands-parents qui n'ont pas eu à choisir : les petits s'en chargent souvent !

Et bien sûr, ce terme est d'autant plus chéri que les grands-parents se réfugient derrière la fiction d'un petit-enfant qui les nomme d'un nom qui est chargé d'affectivité. Voici donc le monde à l'envers : les petits-enfants qui baptisent leurs grands-parents ! Ainsi le fait que les grands-parents soient désormais nommés — ou prétendent l'être — par leurs petits-enfants est un des signes de transformation de notre système de parenté qui tend à prendre en compte l'individualité de chacun : même quand les enfants sont très jeunes, leur capacité individuelle est mise en avant. Ils sont, en tant que personnes, placés sur le même plan que les individus adultes et âgés de la famille. Autre changement, celui de nos temporalités. En effet, une des constantes des systèmes de parenté d'Europe est le sens descendant du lien parental : de même que nombre de dons suivent la ligne descendante, des aïeux aux petits-enfants, de même la représentation du temps est linéaire et descendante (et non cyclique et réversible comme dans d'autres cultures). Dans le fait de cette nomination par les petits-enfants, on peut lire une réversibilité du temps, sans marquage clair. Pour que ce nouveau nom soit habité, dans

le sens d'un nouvel habit que l'on endosse et dans lequel on se sent bien. les nouveaux dénommés auront besoin de temps. Il manque peut-être une cérémonie, un rituel qui marquerait le passage, l'accession au nouvel état que signifie ce nouveau nom.

Certains grands-parents se font appeler par leur prénom, mais selon des modalités complexes. Il peut s'agir d'un refus, il peut s'agir d'une affirmation positive qui s'inscrit dans le développement de l'individualisme qui a cours aujourd'hui.

Le refus de se faire appeler d'un terme dénotatif et le fait d'utiliser son prénom marquent d'une façon ou d'une autre le refus d'endosser l'image classique du grand-parent, et tout simplement de changer une identité qui vous colle à la peau et dont on ne veut pas se départir. L'âge y est pour beaucoup, lorsque la naissance vient trop tôt dans le cycle de la vie familiale.

Nous avons 55 ans quand le premier est né, deux autres ensuite sont arrivés, et tout ce petit monde nous appelle par nos prénoms. Mimi par ci, Paul par là, et c'est formidable. Ils nous considèrent un peu comme étant du même âge que leurs parents. Papy, Mamie nous relèguent à une génération précédente pour eux.

Le refus d'une appellation spécifique est assez neuve dans nos systèmes de parenté ; sans que cela soit systématique, c'est une façon de récuser l'image et les rôles attachés à ce statut. Ainsi un homme d'une cinquantaine d'années, obligé de partir en préretraite, se voit qualifié de « pépé » par ses collègues de bureau, puisqu'en même temps, on lui annonce une future naissance chez sa fille. Il refuse catégoriquement ce terme, et se fera appeler par son prénom tout en reconnaissant être un grand-père très distant qui utilise ses heures de loisir (forcé) à des activités associatives et sportives plutôt que familiales.

Dans les familles recomposées, l'usage du prénom a également cours, surtout lorsque la nouvelle et jeune épouse ou compagne d'un grand-père refuse l'identité de « Mamie » qui lui serait attribuée par des petits-enfants qui ne sont pas les siens. Dans le cas de crises familiales avec divorces et remariages et si les liens sont particulièrement distendus entre les générations, les petits-enfants, qu'ils soient biologiques ou sociaux, répugneront même à l'emploi du prénom et se serviront d'un Monsieur ou Madame pour marquer la distance. Des compromis peuvent être trouvés lorsqu'une grand-mère se fait appeler par un nom proche de son prénom et qui sera adopté par les enfants du nouveau conjoint de son fils ou de sa fille.

L'enquête ethnologique vient ainsi affiner les grandes tendances qui se dégagent de l'enquête par entretiens en montrant toute la complexité de ces liens familiaux.

Récits de familles

Notre sujet l'exigeait, l'on ne voit guère comment on pourrait s'intéresser aux rôles, échanges, effets de transmission sinon en demandant aux acteurs comment ils les vivent, les organisent et ce qu'ils en pensent. Notre matériau est donc ajusté aux buts de l'enquête puisque ce sont les relations de familles telles qu'elles sont

vues d'une part et vécues d'autre part qui nous intéressent. Le discours nous livre en effet à la fois un regard par l'enquêté sur ses relations familiales et des informations sur la pratique concrète de ces relations (fréquence des rencontres, contacts téléphoniques, etc.). Il trouve deux appuis objectifs : le croisement des trois regards et l'enquête statistique.

Ce qui est frappant ici, compte tenu de la nature des questions posées, sur le privé, sur l'intime, c'est l'attitude réflexive qu'elles suscitent, avec une double sensibilité : soit un discours construit, soit un discours qui serait de nature pseudo-analytique, ce qui a été souvent noté à propos des approches biographiques en ethnologie (Gonseth et Maillard 1987). Sans que la coupure soit absolue, puisqu'il y a aussi chez certains hommes une forte émotivité, ceux-ci adopteront plutôt un discours normatif, tandis que les femmes auront un discours affectif.

Le discours construit est le fait des hommes qui ainsi légitiment une trajectoire et une façon de faire. À une jeune enquêtrice, ils donnent une sorte de leçon de vie. Plusieurs hommes, dans des entretiens concis, livrent un discours froid, normatif. L'entretien se déroule dans la pièce la plus officielle de la maison, le « bureau », voire à la mairie dans le cas d'un conseiller municipal, beaucoup plus intéressé par les affaires locales que par les affaires familiales. Ces pivots masculins se posent souvent comme ancêtre, ou porte-parole de la famille dont ils doivent donner une bonne image — alors que les fils tiennent des propos beaucoup plus libres.

L'irruption dans l'univers des relations familiales est toujours difficile, car, même si l'on observe une intense solidarité entre les générations, il n'est pas de lignée qui ne connaisse les affrontements, les ruptures, les malheurs. D'où une double attitude : celle des hommes qui restent en retrait, avec qui les entretiens sont généralement plus courts qu'avec les femmes, qui répondent de façon sèche et précise, comme nous venons de le souligner ; celle des femmes, qui sont beaucoup plus prolixes⁷. Si ce schéma est la règle, les femmes comme les hommes sont fort laconiques dans les familles où nous pourrions identifier de vifs conflits familiaux ; ils éludent les questions : l'entretien, dont le principe a été accepté lors du contact téléphonique, est réalisé sur le ton du devoir. On en dit le minimum. Mais ces configurations de réticence furent rares en regard des autres attitudes normatives ou émotives. Un enquêté recontra l'enquêtrice le lendemain chez sa fille et réfléchissant à la longueur exceptionnelle de l'entretien dit : « hein, vous m'avez bien cuisiné! ».

L'autre configuration est celle du discours qui explique, excuse, analyse les situations telles qu'elles ont été vécues. C'est généralement le cas des femmes qui parlent d'une « voix étranglée » ou « au bord des larmes » — voire en larmes.

Tel est le cas de Yvonne L., née en 1940, qui toute sa vie a été dominée par son père, ancien agriculteur en Lorraine. Lorsque celui-ci s'est retrouvé veuf, il a demandé à Yvonne, alors âgée de 17 ans, de rester avec lui. Alors que la sœur

7. En revanche on a bien souvent souligné la nature différente de l'investissement sexué dans le familial, les hommes s'occupant du concret des relations, les femmes tissant le réseau des liens.

ainée devient ouvrière. Yvonne qui réussit bien dans ses études entre à l'École normale, devient institutrice, obtient un poste dans le village où réside son père. À son mariage, son mari s'installe dans la maison de famille, de sorte qu'Yvonne a toujours subi le joug d'un père dominateur. Aujourd'hui à la retraite, grand-mère, elle ressasse les conflits qu'elle a avec sa sœur qui prétend qu'elle a profité de la situation, et avec ce père qui a pesé de tout son poids sur sa vie à elle. L'enquête lui a donné l'occasion de parcourir son itinéraire de vie, et peut-être de révéler à elle-même toutes les souffrances enfouies depuis la mort de sa mère. Elle pleure à de nombreuses reprises, mais ne souhaite pas cesser l'entretien.

La rencontre avec cette femme qui semble très déprimée est d'autant plus surprenante que, si l'on ne s'en tenait qu'aux réponses du questionnaire, il s'agissait là d'une lignée particulièrement remarquable pour l'importance des échanges familiaux. Mais à quel prix psychologique pour Yvonne! Ce qui donne à penser que l'intensité des liens, telle qu'on la saisit dans l'enquête statistique, ne signifie pas nécessairement relations harmonieuses.

Dans d'autres circonstances, et c'est le cas observé chez plusieurs femmes pivots, le discours est très volubile, voire excessif, et prend la forme d'une auto-justification. Les femmes de milieux aisés qui ont l'habitude de prendre la parole adoptent, elles, un ton de théâtralisation.

L'après-entretien, soigneusement consigné, est, on le sait, un moment important : des femmes disent que « ça leur a fait du bien de parler » (par exemple, cette femme de 75 ans, seule et dont toute la tension est dirigée vers un fils de 50 ans atteint d'un cancer); certaines révèlent même qu'elles font une thérapie; d'autres se laissent aller à évoquer leur nostalgie d'une terre perdue, l'Égypte pour l'une, l'Algérie pour l'autre. L'entretien a pris une forme de confession et certains enquêtés vont jusqu'à remercier l'enquêtrice de s'être intéressée à leur vie.

Le fait de rencontrer les trois générations pendant un court laps de temps invite aussi les enquêtés à se renvoyer la balle; chacun choisit de parler des membres de la famille qu'il pense bien connaître et hésite à parler des autres en pensant que l'autre génération enquêtée en parlera mieux que lui.

Le mode de l'entretien : une seule rencontre, un long monologue face à une inconnue qu'on ne reverra jamais et qui s'imisce — au nom de la science — dans votre vie privée explique peut-être la richesse du matériau recueilli. Certes, il est impossible de savoir ce qui a été tu ou dissimulé, mais ce qui nous a frappées, c'est la cohérence réciproque des entretiens sur des points précis concernant des tensions ou des conflits familiaux. Notre enquête permet le croisement des trois regards; les récits de famille apparaissent très concordants. Et probablement le fait que l'enquêtrice ne soit pas familière, comme l'ethnologue, qui, longtemps installée dans la place, finit par le devenir, explique qu'on s'ouvre à elle sans retenue, qu'on profite même de cette oreille extérieure pour lâcher des tensions accumulées au cours des ans et qu'on ne pourrait dire à un proche⁸. Sur un terrain

8. On sait d'ailleurs le côté frustrant d'une enquête auprès d'une lignée dans l'intimité de laquelle on entre par effraction et que l'on quitte aussitôt.

classique, le savoir sur l'enquêté et ses relations avec tels parents devient une forme de pouvoir sur eux. La parole de la parenté, comme celle de la sorcellerie, n'est pas neutre, et l'on se méfie de ce que l'ethnologue pourrait en répéter.

Dans le matériau recueilli jouent aussi les paramètres de l'âge et du statut. Les enquêtrices étudiantes se sentaient de plain pied avec la jeune génération ; et encore plus proches, si elles interviaient de jeunes étudiantes comme elles. À l'égard des personnes âgées, d'origine paysanne et modeste, la situation était complexe, car elles étaient assimilées à des petits-enfants ayant fait des études.

Ainsi, Lucien T., évoqué plus haut, donne un véritable cours de morale du travail, provoqué par le commentaire de ses liens avec un petit-fils, à son avis trop gâté par ses parents, et pour cela incapable de trouver un emploi. Ce type de discours marque aussi le décalage entre les valeurs et les pratiques regardant la parenté et la transmission entre la génération aînée et les jeunes.

Conclusion

En associant à une enquête statistique une enquête qualitative et une approche anthropologique, ce travail voudrait montrer l'intérêt que présente la conjonction de divers niveaux d'analyse. Peut-on même en faire l'économie lorsque l'on travaille sur les sociétés actuelles ?

Florence Weber, à propos d'une similaire expérience de va-et-vient entre travail statistique et travail ethnographique note que :

l'observation peut être armée dans deux registres différents : armée de l'intérieur par le déroulement de l'enquête ethnographique elle-même, lorsque telle scène aperçue prend sens au fur et à mesure que l'on connaît mieux les personnages ; armée de l'extérieur par la connaissance des corrélations statistiques et du raisonnement probabiliste qu'elles soutiennent, lorsque tel détail prend du sens (ou plus exactement devient significatif) parce qu'il renvoie soit pour le confirmer, soit pour l'infirmier à ce raisonnement.

Weber 1995 : 160

Si les conclusions tirées de l'analyse des entretiens n'ont pas de prétention à la représentativité, elles apportent des éléments d'explication à certains faits observés statistiquement ; par exemple, on comprend mieux les mécanismes en vertu desquels dans les divorces, les grands-pères s'occupent toujours moins de leurs petits-enfants biologiques que les grands-mères, ou encore pourquoi les enfants des familles de divorcés ont généralement un niveau de diplôme moins élevé que ceux des familles qui ne connaissent pas la séparation. À l'inverse, certains faits, parce qu'ils sont statistiquement significatifs, comme la coupure entre deux générations, invitent à aller regarder ce qu'il en est sur le terrain.

Données statistiques, discours des trois générations, observations *in situ*, enquêtes anthropologiques, tout cela constitue ici un matériau complexe dont la taille est par ailleurs peu courante en anthropologie dans la mesure où un grand nombre de familles est étudié. L'analyse sur la grand-parentalité ainsi amorcée enrichit notre connaissance de la parenté contemporaine, en invitant à réfléchir

notamment sur les limites de l'individualisme et de la réalisation de soi. Indépendance individuelle et relations normées coexistent bel et bien ici.

L'anthropologie de la parenté en Occident s'est d'abord développée à propos du domaine rural où elle a pu nouer, dans une heureuse interaction avec l'histoire, les questions de résidence, mariage, héritage. L'étonnement a été de découvrir (ou de dévoiler) l'usage social de la parenté dans les sociétés modernes que rien ne prédisposait à voir si présente. Selon les méthodes artisanales de l'anthropologie, ces découvertes ont été d'abord faites dans des milieux sociaux circonscrits, mais elles ont incité d'autres disciplines, avec leurs méthodes propres, à lancer des investigations portant sur des questions proches et concernant des ensembles nationaux.

Dans notre enquête sur les relations inter-générationnelles, nous avons tenté de nouer les questions microscopiques qui sont le propre de l'ethnologie aux questions qui agitent les sociologues et qui concernent les mouvements sociaux de grande amplitude. La possibilité nous est donnée ainsi d'articuler des destins grand-parentaux singuliers aux processus généraux qui caractérisent les faits familiaux aujourd'hui.

Références

- ATTIAS-DONFUT C. (dir.), 1995, *Les solidarités entre générations. Vieillesse, familles, État*. Paris, Nathan.
- ATTIAS-DONFUT C. et M. SEGALÉN, 1998, *Grands-parents. La famille à travers les générations*. Paris, Odile Jacob.
- BENVENISTE É., 1969, *Le vocabulaire des institutions indo-européennes*. Tome 1. Paris, Éditions de Minuit.
- CHERLIN A. et F. FURSTENBERG, 1992, *The New American Grandparent. A Place in the Family. A Life Apart*. Cambridge, Harvard University Press.
- COPANS J., 1998, *L'enquête ethnologique de terrain*. Paris, Nathan.
- GONSETH M. et N. MAILLARD, 1987, « L'approche biographique en ethnologie. Points de vue critiques » : 5-46. in M. Gonseth et N. Maillard (dir.), *Histoires de vie. Approche pluridisciplinaire*. Neuchâtel et Paris, Éditions de l'Institut d'ethnologie et Maison des Sciences de l'Homme.
- GOODY J., 1994, *Préface* au troisième tome de *Histoire de la Famille*. Paris, Livre de poche.
- JOLAS T., Y VERDIER et F. ZONABEND, 1990 [1970], « Parler famille » : 127-150. in T. Jolas (dir.), *Une campagne voisine. Minot, un village bourguignon*. Paris, Maison des Sciences de l'Homme.
- LEMARCHANT C., 1999, *Belles-filles. Avec les beaux-parents, trouver la bonne distance*. Rennes, Presses Universitaires de Rennes.
- LÉVI-STRAUSS C., 1962, *La pensée sauvage*. Paris, Plon.
- SANJEK R. (dir.), 1990, *Fieldnotes. The Makings of Anthropology*. Ithaca et Londres, Cornell University Press.

- SEGALEN M., 1995, « Introduction » : 7-19, in M. Gullestad et M. Segalen (dir.), *La famille en Europe. Parenté et perpétuation familiale*. Paris, La Découverte.
- STRATHERN M., 1992, *After Nature. English Kinship in the Late Twentieth Century*. Cambridge, Cambridge University Press.
- WEBER F., 1995, « L'ethnographie armée par les statistiques », *Enquête*, 1 : 153-165.

RÉSUMÉ/ABSTRACT

Enquêter sur la grand-parentalité en France

Après plusieurs décennies de travaux consacrés à la famille nucléaire, les observateurs de la société d'aujourd'hui relèvent le rôle nouveau des liens inter-générationnels. Cependant, ceux-ci étaient plus souvent étudiés du point de vue des jeunes que des vieux. L'article se centre sur les grands-parents, « grands oubliés » de la parenté contemporaine. À partir d'une enquête qui combine des données statistiques à des entretiens qualitatifs menés selon les méthodes et les questionnements de l'anthropologie, l'article fait voir les nouvelles formes de la grand-parentalité, alors que les nouveaux grands-parents n'endossent plus les habits de la vieillesse qui étaient les leurs autrefois. La densité des relations, mesurée, n'a jamais été aussi importante par le passé; de nouvelles normes s'instaurent pour régler la bonne distance. L'enquête porte aussi sur les conflits et les tensions, et s'intéresse particulièrement aux formes nouvelles de dénomination. Ce travail veut par ailleurs ouvrir des pistes de réflexion sur l'enquête contemporaine de parenté.

Mots-clés : Segalen, générations, grands-parents, dénomination, France

Investigating Grandparenting in France

After many decades of work dealing mainly with the nuclear family, the new importance of intergenerational ties in contemporary society is becoming obvious. However these relations have been more often scrutinized from the point of view of the young than of the old. The paper focusses on grandparents, forgotten by contemporary kinship studies. Based on a survey associating statistical data with qualitative interviews organized along anthropological methods and topics, it stresses new forms of grandparenting, as grandparents no longer appear as such aged people. The density of relationships, which can be measured, has never been as important as it is today. New norms regulate the proper distance. The survey deals also with conflicts and tensions, as well as the new kin terms used to designate grandparents. This study also aims at discussing the methods of kinship research in contemporary society.

Key words : Segalen, generations, grandparents, denomination, France

*Martine Segalen
Département de Sociologie
Université de Paris X-Nanterre
200, Avenue de la République
92000 Nanterre
France
msegalen@u-paris10.fr*